



Accusé de réception en préfecture
062-216200402-20230307-2023-39-URBMC-DE
Date de télétransmission : 07/03/2023
Date de réception préfecture : 07/03/2023

Numéro de l'acte	2023-39-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 01 MARS 2023

QUESTION N° 2023-39

FINANCES : REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller délégué aux finances

Le conseil municipal,

Vu l'appel à projets DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de l'exercice 2023,
Vu la délibération n°2022-124 du 13 décembre 2022 relative à la demande de subvention au titre de la DETR dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-ville

Considérant que la Ville a déposé une demande globale de subvention au titre de la DETR dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-ville

Considérant que les demandes de subvention portant sur la voirie reprennent la création et la réparation de voirie hormis les réseaux, les espaces verts, la signalisation et le mobilier urbain, il est nécessaire d'actualiser le plan de financement comme suit :

DEPENSES H.T		RECETTES H.T	
Travaux	557 836.25 €	DETR (20%)	111 567.25 €
		Fonds propres de la Ville d'Arques (80%)	446 269 €
MONTANT H.T. DE L'OPERATION	557 836.25 €	MONTANT HT DE L'OPERATION	557 836.25 €

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : VALIDE le plan de financement tel que proposé

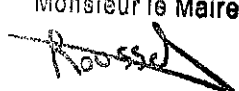
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à la demande de subvention au titre de la DETR – Aménagement du centre-ville

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 27
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **07. MARS. 2023** publication ou
notification le **07. MARS. 2023**
Monsieur le Maire


Benoît ROUSSEL

Fait à ARQUES
Le 02 mars 2023

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

Le secrétaire de séance,
Johnny WALLART





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 01 MARS 2023**

Affiché le 03 mars 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Premier Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le vingt-trois février 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Francis PRED'HOMME - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Peggy MARECAU - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Alexandrina DA SILVA – Arnaud WILQUIN - Chloé KOCLEGA – Hélène FAYEULLE - Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 1 absent excusé sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Cécile CARON ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Sébastien BERNARD ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX

Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS

Monsieur Johnny WALLART est nommé secrétaire de séance.